

La libre circulation des salarié-e-s entre la Suisse et l'Union européenne doit s'accompagner du renforcement des droits de tous les travailleurs et travailleuses, en Suisse comme en Europe

Ensemble contre le dumping salarial et social !

Dans l'Union européenne (UE), le patronat licencie, menace de délocaliser, sous-traite pour: imposer des baisses salariales; prolonger le temps de travail; flexibiliser les horaires.

En Suisse, les patrons font de même. En utilisant le chômage, ils nous disent: vous n'êtes pas contents, il y en a 100 qui attendent devant la porte! Ils nous répètent: si vous ne faites pas un effort supplémentaire, l'entreprise devra fermer ou réduire son personnel.

Dans toute l'Europe, les salarié-e-s sont mis en concurrence les uns contre les autres. L'enfer de la sous-enchère (dumping) salariale et sociale est l'avenir qu'ils nous proposent, à nous et à nos enfants. Nous le refusons.

Pour une vraie manifestation de notre force

Nous sommes réunis à Berne pour faire la démonstration de ce que pourrait accomplir, demain, un syndicat fort. Le co-président d'UNIA, Vasco Pedrina, a déclaré que cette grande manifestation devait servir «à canaliser le mécontentement».

Très nombreux, nous pensons qu'elle doit, au contraire, libérer et organiser notre mécontentement légitime. Et cela autour de deux objectifs:

1° Etre plus unis sur les lieux de travail et dans tous les pays pour arrêter le dumping salarial et social.

2° Combattre les conséquences sur nos conditions de vie et de salaire des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne concernant la libre circulation des personnes.

«Importer des travailleurs à moitié prix»!

La presse confirme ce que nous voyons déjà au travail, spécialement depuis le 1^{er} juin 2004: des charpentiers venus d'Allemagne payés Fr. 17.- de l'heure

au lieu de Fr. 28.-; des serruriers qualifiés qui reçoivent Fr. 18.- au lieu de Fr. 30,40.

Le *SonntagsBlick* (24 octobre 2004) résume très bien la situation: «Une nouvelle mode d'importation: des travailleurs à moitié prix».

Autrement dit, les patrons ont les mains libres pour mettre les travailleurs de toutes les nationalités qui travaillent en Suisse en concurrence avec ceux d'autres pays de l'UE. Le résultat: un dumping social et salarial pour ceux et celles travaillant en Suisse et ceux qui viennent chercher du boulot.

Or, en Suisse, la protection contre les «licenciements arbitraires» et la «protection du droit d'exprimer son opinion» ainsi que «d'être représentés» par des délégués syndicaux est plus faible que dans tous les pays développés. Le Bureau international du travail (BIT) classe la Suisse au 25^e rang: après la Suède, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, etc. (*Revue internationale du travail*, 2003, N°2)!

De vraies «mesures d'accompagnement»

1° Une protection efficace contre les licenciements pour tous et toutes – et en particulier pour les membres et délégués du syndicat – doit être inscrite dans la loi (Code des obligations). Il faut que la loi protège ceux et celles qui dénonceront le dumping salarial et les pratiques contraires à la loi et aux conventions collectives.

2° La loi fédérale sur les mesures devant accompagner la libre circulation (Accords bilatéraux) doit être révisée. Il faut inscrire dans le Code des obligations (CO), à l'article 360b, un alinéa 6 disant: tous les employeurs doivent, spontanément, communiquer les salaires, le temps de travail, les qualifications des salarié-e-s engagés (et pas seulement les travailleurs détachés). Ces informations iront aux Commissions tripartites (canton, patronat, syndicat).

Les autorités cantonales et le patronat sabotent, souvent, ces commissions. Cette dernière «mesure d'accompagnement» proposée facilitera le travail des syndicats et des inspecteurs.

Refuser le chantage du Conseil fédéral et organiser le référendum

De telles «mesures d'accompagnement» sont élémentaires et vitales. Accepter, en décembre 2004, les Accords bilatéraux sur la libre circulation sans ces protections reviendrait, pour UNIA, à condamner l'ensemble des salarié-e-s – qui travaillent et viendront travailler en Suisse – à la seule loi patronale: l'exploitation maximale.

Il faut refuser le chantage du patronat et du Conseil fédéral fait au nom de «l'ouverture» à l'UE, une UE qui démolit les droits sociaux.

En outre, comme l'a expliqué Vasco Pedrina dans le quotidien *Le Temps*, il faudra qu'UNIA agisse ensemble et fortement avec les syndicats de l'UE.

L'unité internationaliste de tous les salarié-e-s se fera:

1° en combattant la concurrence sauvage – créée et organisée par le patronat et les autorités – entre les salarié-e-s, dans le but de nous diviser et nous affaiblir;

2° en donnant des instruments légaux à tous et toutes pour pouvoir se défendre en n'étant pas menacé par l'autoritarisme patronal;

3° en renforçant le syndicat et sa présence sur le lieu de travail.

C'est ainsi que seront combattues tant les manipulations xénophobes que les heurts «concurrentiels» entre les salarié-e-s – qu'ils aient un passeport italien, portugais, suisse, allemand, ou polonais.